

**Eléments du projet stratégique agricole,
viticole, agroalimentaire et forestier des
Chambres d'Agriculture pour la Région
Grand Est**

TERRES d'**a**VENIR



Préambule - Les conditions de la réussite d'une agriculture performante et innovante

Avec 3 millions d'hectares, la nouvelle région Grand Est dispose de 11 % de la SAU de la France métropolitaine. En 2013, la production agricole de la région Grand Est s'élève à 8.2 milliards d'€, la valeur ajoutée à 4.4 milliards d'€ soit 14.8 % de la valeur ajoutée de la ferme France. L'agriculture du Grand Est au sens large, faite de multiples composantes (grandes cultures, viticulture, élevage, cultures de diversification...) est par conséquent un secteur important dans l'économie régionale. Son dimensionnement en fait une partie prenante significative de l'économie globale.

Pour prévenir les difficultés rencontrées par l'agriculture et l'agroalimentaire et leurs partenaires amont et aval, pour consolider un secteur disposant d'un réel potentiel de développement et également gisement de la bio-économie, trois défis importants sont à relever.

Trois défis caractérisent les conditions de la réussite d'une agriculture performante et innovante :

- Créer de la valeur dans les exploitations et dans les filières amont et aval pour développer la compétitivité, générer de l'emploi;
- Consolider les systèmes de production spécifiques à une région caractérisée par une agriculture très diversifiée, et adaptés au contexte géographique tout en se basant sur les atouts du maillage territorial, sur la force des organisations en place.
- Préserver les ressources naturelles et contribuer à l'aménagement équilibré du territoire, au développement des relations villes-campagnes.

Pour participer au projet de développement des agricultures des territoires historiques, comme pan à part entière de l'économie Grand Est, le réseau des **Chambres d'agriculture** (la Chambre régionale et les 9 Chambres départementales ou interdépartementale) s'allient fortement pour relever ces défis. De par la représentativité de leurs sessions, qui voient participer des élus issus de tous les secteurs des filières agricoles, les chambres portent une **vision globale du développement. Interface spécialiste en ingénierie de projet et en ingénierie financière**, elles sont amenées à porter des projets en propre et en partenariat.

Leur volonté est d'orienter des financements vers l'amélioration de la compétitivité des exploitations à court terme et ainsi répondre à une conjoncture difficile. Et c'est aussi de maîtriser une vision stratégique sur le long terme en soutenant les investissements et projets structurants qui vont densifier les leviers de développements des filières agricoles.

Spécialistes en approche globale des systèmes d'exploitation, les chambres souhaitent accentuer leur engagement au service de l'amélioration de la qualité de vie des exploitants agricoles et de l'amélioration des indicateurs économiques de la profession dans son ensemble. **Innovation, compétences, compétitivité, productivité, diversité, débouchés** sont les maîtres mots des actions qu'elles conçoivent et qu'elles soutiennent.

Ce document reprend les enjeux, les ambitions et les actions inscrits dans 4 axes stratégiques, base du projet politique de développement agricole porté par les chambres :

- 1. Assurer le renouvellement des générations, le développement de l'emploi et des compétences**
- 2. Développer la R&D / Innovation et la bio économie au service de la compétitivité et de la préservation des ressources naturelles**
- 3. Développer le potentiel technique et économique des filières existantes, et accompagner l'émergence de nouvelles filières**
- 4. Promouvoir une agriculture au service de la dynamique des territoires, facteur d'attractivité de la Région**

Il positionne le cadre d'un développement structuré en fonction des échéances des actions à mettre en œuvre. Il se place aussi dans l'optique de rechercher la meilleure complémentarité entre les politiques publiques portées par l'ensemble des collectivités et partenaires publics dans le seul but de garantir la meilleure efficacité possible des programmes financiers d'accompagnement de l'agriculture.

Le projet agricole pour le Grand Est devra permettre l'initiative et l'expérimentation territoriale infra- régionale de manière à favoriser l'agilité dans l'accompagnement des mutations des diverses filières.

Axe 1 - Assurer le renouvellement des générations, le développement de l'emploi et des compétences

Les enjeux

L'avenir de l'agriculture Grand Est dépend largement désormais de la bonne mobilisation des ressources humaines. En effet, elle se trouve au carrefour d'exigences incontournables : assurer le renouvellement des générations alors que l'image du métier pose question, répondre aux besoins non satisfaits de l'emploi salarié, professionnaliser les actifs face aux nouveaux enjeux technologiques et enfin assurer des relations humaines harmonieuses dans des organisations du travail plus complexes et lors de transmissions d'entreprises. Tout cela rend cet axe stratégique crucial pour le secteur agricole, alors que ces préoccupations ont jusque-là été trop souvent traitées de manière empirique.

Nos ambitions

Nous avons, auprès de la Région et de l'Etat, une responsabilité essentielle dans notre capacité à **élever le niveau de professionnalisation** de notre Profession. Malgré les efforts déjà consentis, force est de constater les différences importantes d'efficacité d'une exploitation à l'autre dans la même filière, liées en partie à un manque de mobilisation autour de la formation et de l'accès au savoir.

L'agriculture peut s'enorgueillir de disposer d'un véritable parcours d'accompagnement à l'installation permettant aux jeunes candidats de s'engager sur des projets solidement définis et mesurés. Le parcours à l'installation est une phase clé d'entrée dans le métier, qui permet d'appréhender les conditions de déploiement du projet de chacun, de se familiariser avec le fonctionnement et l'organisation du monde agricole, de se sensibiliser aux enjeux d'avenir. Il doit accorder une véritable ouverture à tous les candidats, afin de juguler la baisse du nombre d'installations et accompagner la mutation agricole. Un effort particulier de formation et d'accompagnement doit être fait pour appréhender les nouveaux modèles économiques dans lesquels l'agriculteur s'inscrit. De ce point de vue, les Chambres d'Agriculture **accompagnent les futurs agriculteurs tout au long du parcours à l'installation**. A l'issue de l'installation il est indispensable que les néo-exploitants continuent à pouvoir bénéficier d'un **accompagnement technique et économique, pour assurer la pérennité de l'entreprise**.

L'emploi en agriculture mérite d'être valorisé car apporteur de solutions (promouvoir les secteurs d'activités en recherche de main d'œuvre et organiser des reconversions vers ces secteurs). Il doit également être structuré et rationalisé par la mise en place et l'accompagnement d'organisations collectives. Enfin, les chefs d'entreprises agricoles doivent également être accompagnés dans leur fonction d'employeurs.

Des actions organisées

| Actions | Macro | Micro |
|--------------------|---|--|
| Court terme | <ul style="list-style-type: none">• ARDAN Agricole• Form'action• Promotion des métiers et orientation | <ul style="list-style-type: none">• Plateforme Certificat de Spécialisation• Réagir• Repérage territorial des futurs cédants |
| Moyen / Long terme | <ul style="list-style-type: none">• Observatoire régional de l'emploi agricole et développement d'accompagnement des employeurs• Pro Agri Installation• Outils innovants pré-installation• Pack Agri apprentissage• Partenariats avec les établissements d'enseignement | <ul style="list-style-type: none">• Coaching |

Définition des actions

Plateforme Certificat de Spécialisation dans les métiers de la production agricole

Dans le cadre de la forte augmentation des projets de diversification en agriculture, nous envisageons de structurer une plateforme de spécialisation permettant de couvrir des besoins spécifiques liés aux projets d'installation. Il s'agit de formations de niveau IV de courte durée (560 heures) dispensées par un réseau d'établissements et coordonnées par la Chambre Régionale. Dans une logique de développement des compétences de la branche, la CRA réaffirme sa volonté de travailler avec l'enseignement agricole pour insérer les jeunes dans le métier.

Repérage territorial des futurs cédants

Réagir

Accompagner les agriculteurs en situation fragile, leur permettre de rebondir et d'envisager une reconversion professionnelle. Construire une relation très régulière entre les chambres, les OPA et la MSA. Animer des cellules de crise (élevage) mobilisant l'ensemble des partenaires. Mise en place du numéro vert : orientation selon difficultés décelées (Humaines, économiques, techniques, autres...).

Coaching

Accompagner le changement pour donner du sens au projet et garantir sa réussite. Cette action permettra à l'agriculteur porteur de projet, d'apprivoiser le changement, d'atteindre ses objectifs, de s'autoriser de nouveaux possibles... Dans le cadre d'un accompagnement Individuel, le dispositif s'adresse aux agriculteurs, agricultrices, chefs d'entreprise, salariés, responsables professionnels... Il s'agit pour les bénéficiaires d'atteindre leurs objectifs professionnels et personnels, de trouver l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, d'aborder des changements importants, de développer la créativité, de manager des salariés...

ARDAN Agricole

Aide permettant de concrétiser « des projets dormants » dans les exploitations agricoles en développant les compétences entrepreneuriales de ceux qui les portent. Nous proposons de créer un dispositif spécifique à l'agriculture, en partenariat avec le CNAM, dans le cadre d'un dispositif plus global que nous appellerons Pack Agri Emploi.

Pack Agri Apprentissage

L'apprentissage représente en agriculture 11% des contrats d'apprentissage toutes branches confondues. En 2015, nous avons encore progressé de 4% par rapport à 2014, alors que nous avons constaté une baisse de 4% toutes branches confondues. Nous souhaitons proposer un ensemble de prestations pour aider l'agriculteur dans ses démarches : aide à la conclusion du contrat d'apprentissage, conseil juridique, médiation pour prévenir les ruptures, tutorat, formations au management des ressources humaines...

Pro Agri Installation

Des candidats à l'installation formés, avec des projets professionnels fiables et accompagnés est primordiale pour intégrer les nouveaux enjeux agricoles et agroalimentaires. Nous souhaitons contribuer à développer le nombre d'installations dans l'objectif de maintenir le nombre d'exploitation et les actifs agricoles sur le territoire, à assurer la qualité des projets d'installation accompagnés, et à pérenniser les installations par un suivi post installation permettant d'accompagner le développement technique et économique des exploitations.

Pour cela nous nous appuyerons sur le renouvellement du financement des audits d'installation et des suivis, l'accès au foncier pour les petites productions, l'appui au cautionnement des porteurs de projets, le soutien financier pour la période de pré installation dans le cadre du financement de la formation continue ou de l'apprentissage, le repérage et l'accompagnement des cédants dans la préparation de la transmission de leurs exploitations. Cet accompagnement devra tenir compte des spécificités des différentes filières.

Outils innovants de pré-installation

Tester, expérimenter des outils d'incubation et de démarrage comme des couveuses et pépinières mais aussi des formes de découverte professionnelle et tutorat dans des exploitations d'élevage, arbo... où l'investissement de départ est lourd et le cycle de production n'est pas annuel.

Form'action

Nous souhaitons renforcer les compétences des producteurs et anticiper les évolutions techniques et réglementaires. Dans un monde agricole en forte mutation, les Chambres d'agriculture proposent aux agriculteurs des formations adaptées à leurs besoins et projets. Ce projet s'inscrit dans la perspective du renouvellement des générations agricoles, de la professionnalisation des actifs et de la compétitivité des entreprises agricoles. L'objectif est de renforcer une offre de formations courtes collective permettant d'élever le niveau de compétences de nos actifs pour une agriculture performante.

Promotion des métiers et orientation, et notamment sur la filière viti-vinicole

Axe 2 - Développer la R&D / Innovation et la bio-économie au service de la compétitivité et de la préservation des ressources naturelles

Les enjeux

Pour emporter le challenge des « Agricultures innovantes, performantes, durables et responsables » dans le Grand Est nous devons faire converger toutes les conditions d'accès au plus grand nombre d'agriculteurs aux innovations, issues de la Recherche&Développement descendante (c'est-à-dire produite par et en collaboration avec les universités, écoles et instituts, centres de recherche privés, associations spécialisées...) et ascendante (c'est-à-dire l'innovation produite par des agriculteurs novateurs puis expérimentée et validée par nos soins dans les différents contextes pédo-climatiques). Nous devons intégrer dans ce contexte tant les savoirs et savoir-faire mondiaux, européens que locaux et nous projeter par anticipation des besoins des agricultures de notre Grande Région à 2025.

Nos compétences « Chambres d'agriculture » adossées aux Instituts, pôles de compétitivité et Ecoles d'Ingénieurs qui nous entourent, accompagnées des structures économiques du Territoire rassemblent une richesse de connaissances et un nombre d'outils considérable dans notre nouvelle région. Notre ambition est de les faire converger vers des programmes partagés de tous à travers la diversité et la richesse de nos productions au service des agriculteurs.

Nos ambitions

L'évolution du contexte nous amène à positionner nos axes de développement au service des enjeux sociétaux. Ces axes portent la question de la participation de l'agriculture à la mise en œuvre de nouvelles démarches sociétales.

La R&D Grand Est doit répondre aux multifonctionnalités de l'agriculture, cette dernière au-delà de sa mission première nourricière, doit être en capacité de valoriser les productions sur leur entièreté.

L'agriculture du Grand Est, grâce à son potentiel de R&D, doit être source de proposition pour répondre aux grands enjeux de demain, et donner de nouvelles fonctionnalités à l'agriculture, tant d'un point de vue économique pour permettre une anticipation de la mise en relation Production-Marché et nouveaux marchés, qu'environnementale pour sortir d'un cadre « figé » pour tous, et apporter de la flexibilité notamment par adaptation aux contextes pédoclimatiques des régions (Directive Nitrates,...)

Notre ambition est que l'agriculture de notre grande région se donne les moyens, et ils sont accessibles, de devenir une vitrine de compétitivité des technologies les plus avancées dans le végétal comme dans la production animale, sans oublier l'exemplarité environnementale.

- Mise en place d'un living labs « Agricultures et Territoires » porté par la région, l'Etat et la CRA GE, permettant la concertation amont-aval en R&D&I, et d'optimiser les efforts de chacun en la matière. Le but est de couvrir l'ensemble des besoins identifiés par la profession, en améliorant l'efficacité de l'argent public utilisé. Ce living labs permettra de donner un rayonnement international à la R&D&I produite dans le Grand Est, et de conforter la nécessité d'un travail collaboratif au-delà des frontières, notamment pour gérer la préservation des ressources transfrontalières.
- Capturer toutes les innovations ou pratiques nouvelles testées par les agriculteurs, pour les évaluer et pour repérer hors région toutes techniques nouvelles utiles à nos productions (des grandes cultures aux plus petites filières, en passant par la viticulture et l'élevage).
- Assurer les investissements de modernisation et d'innovation.
- Adapter nos méthodes de conseil pour trouver un équilibre entre les projets personnels des agriculteurs et des démarches collectives mobilisatrices.

- Organiser, avec la recherche et l'enseignement agricole, le transfert des meilleures pratiques via une plateforme "recherche, développement, transfert" pilotée par la Chambre Régionale.
- Promouvoir des systèmes de cultures innovants et durables, la viticulture durable ainsi que les systèmes d'élevages innovants notamment pour renforcer l'autonomie des exploitations et les rendre plus résilientes d'une part aux fluctuations des marchés mais également aux aléas engendrés par le changement climatique.
- Pour toute innovation, être en mesure de prendre en compte la triple performance, c'est-à-dire les impacts économiques, humains et environnementaux
- Assurer une veille spécifique sur les développements numériques au service de l'agriculture (data, e-commerce, localisation, agriculture et élevage de précision...) et permettre à tous les agriculteurs de s'approprier rapidement ces innovations par le développement.

Des actions organisées

| Actions | Macro | Micro |
|--------------------|--|--|
| Court terme | <ul style="list-style-type: none"> • Structuration d'un service commun R&D Chambres, • Structuration de la R&D-Innovation. • Observatoire des innovations. • Observatoire du changement climatique • Observatoire de la qualité des sols | <ul style="list-style-type: none"> • Production d'énergie renouvelable : sensibilisation, accompagnement et développement. • Promotion de la viticulture durable |
| Moyen / Long terme | <ul style="list-style-type: none"> • Animation du cluster « Agroressources et Bio-économie demain » • Structuration et pilotage des outils d'acquisition de références et de démonstration du cluster : plateformes d'expérimentation et de démonstration performantes (Ferme 112, Ferme de démonstration d'Haroué, Station expérimentale PLANETE Légumes, Station du Verexal, vignobles expérimentaux) • Structuration d'une interface R&D avec les établissements d'enseignement agricole publics et privés du Grand Est en agro-écologie • Living labs « Agriculture et Territoires » • Références technico économiques sur les systèmes innovants • Approche globale de la préservation des ressources naturelles. • Identification et qualification des déchets. • Réduction de la consommation d'énergie et d'émission de GES, volet références. • (dans le volet territoire) Adaptation de l'agriculture au changement climatique. • Production d'énergie renouvelable, référence sur la méthanisation, le photovoltaïque et la biomasse. • Mise en œuvre du plan 4/1000 | <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles productions pour des nouveaux débouchés • Réduction de la consommation d'énergie et d'émission de GES, accompagnement aux changements de pratiques et changements de système. • Intégration de la révolution numérique et biotechnologique à l'agriculture (smart agriculture, bio-contrôle) |

Définition des actions

Actions Micro court terme :

Production d'énergie renouvelable

Sensibilisation, accompagnement et développement (méthanisation, photovoltaïque, biomasse énergie ligneuse, culture intermédiaire à valorisation énergétique,...).

Références conversion AB

Accompagner le développement d'une agriculture bio à haute performance technologique et rémunératrice

Acquisition de références, accompagnement des agriculteurs et promotion de la viticulture durable

Actions Micro Moyen / Long terme :

Nouvelles productions pour des nouveaux débouchés

Identifier de nouveaux débouchés et de nouvelles orientations de productions nécessaires dans les différents domaines socioprofessionnels (production d'antioxydant pour la médecine, de fibre pour l'industrie textile et automobile, de protéine pour l'alimentation).

Réduction de la consommation d'énergie et d'émission de GES

Accompagnement aux changements de pratiques et changement de système. Il s'agit d'accompagner les exploitants dans la réduction de consommation d'énergie fossile soit par une entrée machinisme (éco-conduite, réglage traction,...) soit par une évolution des pratiques (TCS, SDSC, Strip till, couverture des sols, évolution de la fertilisation,...) soit par un changement de système.

Intégration de la révolution numérique et biotechnologique à l'agriculture

Smart agriculture, bio-contrôle

Actions Macro court terme :

Structuration et pilotage d'un service commun R&D Chambres du GE

Mise en place d'un service commun R&D- transfert d'innovation Chambres du Grand Est pour la fin de l'année. Le service commun coordonne, anime et valorise les programmes de développement et de recherche-innovation. Il contribue à la capitalisation des données et produits issus de ces programmes. Il établit des partenariats avec les organismes régionaux de recherche et développement.

Structuration de la R&D-Innovation

Structuration de la R&D- innovation par la profession à l'échelle Grand Est, dans une démarche globale de Centre de Ressources Technologiques "Agricultures et Territoires" disposant d'outils d'acquisition de références dédiés sur la grande région. Cette démarche sera l'interface entre la diffusion des innovations descendante issues de la recherche et l'appropriation des innovations faites par les agriculteurs à diffuser au plus grand nombre.

La CRA GE « proposera une feuille de route technique relative aux actions de développement agricole, et de recherche appliquée mises en œuvre au niveau régional. La CRA établira ce projet de feuille de route en associant l'ensemble des structures concernées, et notamment celles correspondant aux différents ONVAR au niveau régional. Cette feuille de route devra recenser les actions conduites par l'ensemble des structures intervenant en matière de R&D&I, identifier les moyens mobilisés par chaque structure, et permettre d'établir des liens entre ces actions pour renforcer la complémentarité et la synergie entre elles. Cette feuille de route sera validée par le préfet, en lien avec la région, après avoir été discuté dans les formations spécialisées du COREDEF et de la COREAMR. Elle fera l'objet d'un suivi et d'un bilan réguliers dans le cadre des deux comités.

En lien avec des universités nationales : mise en place de Chaires dédiées à l'agriculture (Sols, Systèmes, exploitations énergie positive)

Conventionner avec la Région la labellisation des dossiers R&D qui lui sont soumis. Il s'agit d'organiser la délivrance d'avis technico-économiques sur les dossiers à contenu innovant.

Observatoire des innovations ascendantes

Développement d'une culture chez les conseillers de captation des innovations ascendantes et mise en place d'un outil dédié et de transfert des innovations.

Observatoire du changement climatique

Mise en place d'un observatoire permettant de qualifier et quantifier les impacts du changement climatique sur les grandes productions de la région, tant végétales qu'animales.

Observatoire de la qualité des sols

Sur le GE, tant dans la réalisation de RMQS 2 (réseau de mesure et qualité des sols 2), que sur d'autre programmation avec la recherche et le Centre National des Sols, tenir un observatoire de la qualité des sols, base de l'outil de production en agriculture.

Action Macro Moyen / Long Terme :

Structurer des plateformes de R&D – Innovation performantes

La CRA GE assure l'animation du cluster « Association Agro-ressources et Bio-économie demain ». Ce cluster permettra, de part sa composition et les outils rattachés de répondre aux besoins de agriculteurs du Grand est à moyen et long terme. Les clusters disposera d'outils, car la R&D – Innovation doit s'appuyer sur des plateformes d'expérimentation, pour produire des références, et faire des démonstrations, afin de transférer ces références vers les acteurs du monde agricole au sens large : agriculteurs, conseillers, acteurs de la recherche, financeurs, grand public... Les Chambres d'Agriculture du Grand Est pourront s'appuyer notamment sur plusieurs sites existants :

- **La Ferme 112 (51)** est un projet de reconversion de l'ancienne BA 112 dans la Marne en plateforme de R&D – Innovation en contexte de sols crayeux. Complémentaire du pôle de compétitivité « Industries et Agroressources », elle ambitionne d'accompagner la mutation de l'agriculture champardennaise vers la triple performance économique, environnementale et sociale pour assurer le développement de la Bioéconomie. Pour porter la mise en place de ce projet et le piloter, **un cluster « Association Agro-ressources et Bio-économie demain » regroupant 17 partenaires a été créé fin 2014** afin de constituer un lieu d'échanges et de réflexions stratégiques sur la production d'agro-ressources durables, coordonner les acteurs de la recherche et du transfert dans le domaine de l'agro-écologie, favoriser l'émergence de projets innovants et accompagner leur déploiement, et construire les partenariats entre la Recherche, le Développement et les agriculteurs. La Ferme pilote sera centrée sur 4 thématiques prioritaires : Biologie et Biotechnologie, Raisonnement «système », Agroéquipements et nouvelles technologies, et Formation et transfert vers les prescripteurs et les agriculteurs. **80ha d'expérimentation « Systèmes » ont été mis en place en 2015, avec à terme un objectif de plus de 200ha dédiés à la R&D-Innovation.**
- **La Ferme de démonstration d'Haroué (54)** a été mise en place il y a 8 ans en contexte représentatif des sols et des productions agricoles de 80% des fermes lorraines, ce qui rend les résultats d'essais transférables à la quasi-totalité du territoire lorrain. La plateforme d'expérimentation représente aujourd'hui près de **30 ha d'essais** portant sur de nombreuses thématiques: expérimentation pluriannuelle en grandes parcelles sur des systèmes de culture en forte réduction d'utilisation de produits phytosanitaires, agriculture de précision, désherbage mixte, semis de légumineuses sous couvert de céréales, zone tampon humide artificielle... L'objectif est d'apporter des solutions aux agriculteurs pour améliorer la rentabilité de leurs exploitations et la résilience de leurs systèmes de production. Piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture, le programme

d'expérimentation et la valorisation des résultats sont travaillés en **partenariat étroit avec la recherche et l'ensemble des acteurs agricoles lorrains**....Le transfert d'innovation est assuré via l'organisation de visites d'agriculteurs, techniciens, et chercheurs nationaux et internationaux. La ferme d'Haroué constitue en outre un **support pour la formation d'apprenants** avec plus de 150 étudiants et 150 professionnels apprenants qui visitent les essais chaque année, ce qui permet un transfert direct aux apprenants, mais constitue également une **vitrine pour les actions menées par les Chambres d'Agriculture** de Lorraine dans le domaine de la R&D-Innovation. Après 8 années de travaux, la Ferme d'Haroué bénéficie d'un rayonnement régional, national et international.

- **La Station Expérimentale PLANETE Légumes (Grand Est)** a été créée en 2006 en Alsace. Elle s'inscrit dans un réseau national des stations d'expérimentations et a pour objet :
 - de mener des travaux d'expérimentations en culture légumière dans le nord-est de la France,
 - de conseiller les adhérents producteurs de légumes par la mise au point et la diffusion des connaissances techniques, économiques et sociales,
 - d'être l'interlocuteur technique des producteurs de légumes du nord-est de la France,
 - d'être à l'écoute et d'apporter des solutions aux préoccupations de ses adhérents et de tenir compte des problématiques de la filière et de la société (de la graine aux consommateurs),
 - d'appuyer, en tant que maître d'œuvre, les opérations de promotion et de communication de l'IFLA (Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace).
 - Toutes ses actions ont pour objet de permettre à ses adhérents d'accroître la rentabilité des moyens de production de leurs exploitations, d'élever leur niveau de vie et d'améliorer le revenu de tous ceux qui travaillent sur leurs exploitations.
- **VEREXAL : La station expérimentale fruitière du Grand Est** : Créé en 1980 à Obernai en Alsace, la station Verexal a pour objectif d'élaborer des références pour des producteurs de fruits dans le cadre d'une stratégie de production raisonnée, intégrée, ou biologique dans un souci de rentabilité économique et de préservation des paysages et des ressources naturelles. Les productions concernées par ses travaux : Quetsche d'Alsace, Pomme de table et jus, poire de table et de distillation, cerise de table et à Kirsch, petits fruits (framboises, groseilles, bluets...) La station est constituée de 7ha de vergers à Obernai, dans des sols de loess profonds à la lisière du vignoble, pour expérimenter des solutions aux problèmes de la production fruitière...
- **Les deux vignobles expérimentaux du Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (Plumecoq et Essoyes)** : méthodes culturales, cépages résistants, maîtrise de l'oxygène tout au long du cycle, essais de réduction de dose des produits de protection de la vigne

Structuration d'une interface R&D avec les établissements d'enseignement agricole publics et privés du Grand Est en agro-écologie

Cette action se déroulera en trois temps :

- Identification et recensement des activités d'expérimentation faite par les établissements d'enseignement agricoles publics et privés du Grand Est
- Appui à la structuration du projet agro-écologique des établissements du Grand Est permettant de couvrir toutes les thématiques de l'agro-écologie
- Organiser la complémentarité de l'acquisition de références entre les outils d'expérimentation du cluster et les fermes des lycées publics et privés, et assurer une diffusion des savoirs produits au plus grand nombre sur tout le territoire

Living Labs « Agriculture et Territoires » :

C'est un laboratoire d'innovation ouverte, où l'utilisateur est placé au centre dispositif afin d'imaginer, développer et créer des services ou des outils innovants qui répondent aux besoins des agriculteurs. Ce living labs porté par la CRA, en concertation Etat/Région, permettra d'organiser la mise en œuvre des projets R&D du Grand Est, en veillant à la complémentarité et à l'optimisation financière de ceux-ci, notamment par effets leviers des fonds utilisés.

Approche globale de la préservation des ressources naturelles

Approche globale de la préservation des ressources naturelles (eau, sol, air, biodiversité) du local (Région Grand Est) à l'international (4 pays frontaliers). Il s'agit de reconquérir la qualité des eaux, de préserver et améliorer l'équilibre entre l'agriculture et biodiversité ordinaire et remarquable, de conforter le lien sols et biodiversité fonctionnelle, et de prendre en compte la qualité de l'air et des changements climatiques.

Gestion des déchets

Identification et qualification des déchets et coproduits disponibles en agriculture et analyser les conditions de leur valorisation dans le Grand Est.

Réduction de la consommation d'énergie et d'émission de GES, volet références

Il s'agit, pour assoir un conseil fiable d'acquérir des références, via l'expérimentation sur un grand nombre de thématiques novatrice en la matière d'évolution des pratiques (TCS, SDSC, Strip till, couverture des sols, évolution de la fertilisation,...).

Valorisation agricole ou énergétique du foncier public disponible

Il s'agit là de mettre en regard les fonciers disponibles dans les « Etablissements Publics Fonciers » au profit d'une valorisation par l'agriculture à des fins agricoles ou énergétiques.

Adaptation de l'agriculture au changement climatique

Quelles productions demain dans le Grand Est ? Quelles adaptations variétales ou de pratiques ? Etudes, prospective et expérimentation.

Production d'énergie renouvelable

Références sur la méthanisation, le photovoltaïque et la biomasse. Extension à l'échelle régionale du réseau de suivi des références en méthanisation et du réseau de suivi de production d'énergie photovoltaïque agricole. Modernisation des outils de production pour améliorer le bilan énergétique des exploitations.

Mise en œuvre du plan 4/1000

Permettre la valorisation de la contribution de l'agriculture et de la forêt à la captation du carbone. et aux agriculteurs de capter des crédits carbone sur les marchés nationaux, européen voir mondiaux. Cela rejoint la notion de multifonctionnalité de l'agriculture, devant permettre aux agriculteurs d'avoir une valorisation lors de bonnes pratiques permettant la préservation des ressources naturelles.

Références technico économiques sur les systèmes innovants

Axe 3 - Développer la compétitivité des filières existantes, et accompagner l'émergence de nouvelles filières

Les enjeux

Les filières jouent un rôle crucial dans l'économie agricole Grand Est, tant en matière d'emploi que de potentiel économique et d'aménagement du territoire. Leur force actuelle est cependant fragile, notamment pour l'élevage, car ces filières sont confrontées à des difficultés spécifiques : forte volatilité des prix et des revenus, poids des investissements, défauts de compétitivité avec les pays voisins, conditions de travail astreignantes, qui créent de réelles incertitudes. Ces questions doivent être prises à bras le corps en région pour éviter l'abandon de certaines productions et une réduction des volumes produits qui pénaliserait l'agriculture du grand Est et toutes les industries d'aval. Dans le même temps, une grande attention et implication doit être portée aux filières et segments en progression (agriculture biologique, ateliers de diversification en arboriculture, aviculture...) et au développement des circuits de proximité et aux filières plus spécifiques de la région (fécule, luzerne déshydratée, chanvre ...)

Le marché de l'agriculture s'inscrit dans un cadre mondialisé et nous subissons un système de commercialisation des produits agricoles dynamique et volatile. Le marché impose plus d'efficacité pour fournir des produits en quantité et en qualité. La commercialisation doit être orientée vers les consommateurs et générer un profit pour le producteur, le transporteur, le commerçant, le transformateur,... Cela implique que les acteurs impliqués dans les filières de commercialisation comprennent les exigences de l'acheteur, à la fois en termes de produit mais aussi d'activité économique. Parallèlement, nous constatons une demande grandissante de produits locaux dans une logique de circuits courts. Privilégier la proximité avec le consommateur, c'est le choix effectué par un nombre croissant d'exploitants agricoles. Pour au moins une de ses productions, un exploitant sur cinq a ainsi opté pour des circuits courts, type de commercialisation qui limite à un le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur (RGA 2010). **C'est dans cette double logique, marché mondial, marché local que nous devons accompagner nos agricultures et structurer nos filières.**

Le soutien à l'élevage est incontournable, et la mise en œuvre d'un plan régional élevage, co-construit avec les différents acteurs de l'amont et de l'aval est incontournable, devant aboutir à des contrats de filières

La viticulture est fragilisée par la modification des équilibres commerciaux entre ses acteurs, (récoltants-manipulants, coopératives, négociants) face aux évolutions divergentes des marchés français, européens et pays tiers. Les adaptations nécessaires devront être accompagnées afin que la valeur ajoutée de cette filière reste ancrée dans notre territoire régional.

Nos ambitions

- Assurer un pilotage cohérent en région du développement des filières en créant un lieu de concertation active entre tous les partenaires concernés par une approche globale du dossier.
- Maintenir les équilibres interprofessionnels, clé du partage de la valeur ajoutée
- Accompagner l'après quotas en structurant les productions en fonction des besoins du marché et donc des entreprises d'aval.
- Rechercher une meilleure valorisation des systèmes de productions : segmentation qualitative des gammes, spécialisation ou diversification, recherche de complémentarités inter exploitations, nouvelles transformations, ouverture de débouchés...
- Développer la qualité des productions agricoles et agro-alimentaires et promouvoir les signes de qualité vecteurs de valeur ajoutée pour les entreprises et les filières.
- Accompagner les projets de structuration de filières (volaille, porcs, ovins, chanvre, fécule, sainfoin, houblon, tabac, petits élevages...).

- Données économiques et sur les marchés et dialogue entre les acteurs de chaque filière en vue d'une bonne valorisation des produits et d'une juste répartition de la valeur ajoutée, accompagner les projets de transformation des produits à la ferme.
- Organiser l'accueil des porteurs de projets de diversification (points info diversification) et intégrer cette dimension dès les réflexions sur des projets d'installation, de reprise ou de création d'atelier.
- Renforcer la compétitivité des filières existantes et structurées
- Encourager le développement de circuits courts et de nouvelles formes de commercialisation des produits en organisant des filières répondant aux attentes des consommateurs (collecte, transformation, distribution), développer la Restauration Hors Domicile (RHD).
- Poursuivre notre engagement dans le développement de la filière biologique par la mise en œuvre des Plan Ambition Bio 2017.

Des actions organisées

| Actions | Macro | Micro |
|--------------------|---|---|
| Court terme | <ul style="list-style-type: none"> • Moderniser les outils de productions. • Accompagner les agriculteurs dans tous les segments de marchés (conventionnel, bio, circuit long, export, circuit court...) • Accompagner la structuration des filières en difficulté, ou en développement • Développer le consommé local • Développer les filières courtes • Plan régional élevage • Promotion des signes de qualité et certifications | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les mesures du PCAE • Accompagner les porteurs de projets d'investissement, en particulier en élevage (Projet global d'exploitation) • Renforcer la coopération et la mutualisation des moyens entre les exploitations. • Aider à la création de magasins de producteurs • Organiser la distribution des produits locaux (plateforme d'achats) • Faire connaître les opportunités de développement aux exploitants |
| Moyen / Long terme | <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la productivité des charges de production. • Déploiement d'outils industriels de démonstration, de transformation et de commercialisation des grandes filières de production. • Accompagner la structuration des nouvelles filières en émergence. | <ul style="list-style-type: none"> • Encourager le développement des filières de proximité (restauration collective, aide alimentaire,...) et les différents modes de commercialisation (vente directe, magasins de productions,...). • Accompagner les projets de transformation des produits à la ferme (créer de la valeur ajoutée) |

Définition des actions

Actions Macro court terme :

Moderniser les outils de productions

Moderniser les outils de productions par la continuité des appels à projets directement à destination des filières ou via les appels à projets structurants. Appui aux évolutions de systèmes de production vers plus d'autonomie : communication, démonstrations, mise en place de fermes pilotes, analyses d'impact à l'échelle de l'exploitation et des territoires. Mise en place de « bilans compétitivité » pour les exploitants : outil de positionnement et d'identification des postes sur lesquels des gains sont possibles et propositions de scénarios d'évolution, audits de réorientation axés sur la mutualisation des moyens et des compétences, la conversion bio...

Accompagner les agriculteurs dans tous les segments de marchés (conventionnel, bio, circuit long, export, circuit court...)

Diffuser des références qui ont fait leur preuve et mobiliser le savoir-faire intrinsèque aux territoires historiques pour tirer vers le haut toutes les agricultures dans toutes les petites régions agricoles.

Accompagner la restructuration des filières en difficulté

Ces filières permettent d'apporter de la valeur ajoutée sur le territoire et dans les exploitations agricoles.

Développer le consommé local

Le consommé local se caractérise par plusieurs segments : les marchés de producteurs la vente à la ferme, les magasins de producteurs, les drives, les traiteurs, les fermes auberges, la RHD, les GMS...

La fourniture des établissements de restauration collective en produits locaux de qualité doit être une priorité : les Chambres d'Agriculture et la profession agricole accompagnent des expérimentations puis des développements de cette fourniture locale de la RHD. Par exemple sur le territoire lorrain depuis 2014, « Les Fermiers Lorrains » est le site de référence qui regroupe plus de 50 fournisseurs et près de 100 gestionnaires de restaurants collectifs. Les Collectivités, par le levier de l'achat public, peuvent développer encore le volume d'achat : les Chambres doivent accompagner le développement de l'offre, le conseil aux collectivités dans leur stratégie d'achat local et la structuration d'un maillage logistique multi-sites, multi-acteurs et multimodal au plus près des territoires.

Développer les filières courtes, organiser la distribution des produits locaux

Apporter un conseil à tous les exploitants portant un projet de diversification dans une logique de filière courte. Leur permettre d'accéder à des financements pour s'équiper : abattage, ateliers de transformation et de conditionnement, camionnette de livraison, frigos, aménagements de magasins..., aider à la création de marchés et magasins de producteurs.

Plan régional élevage

De l'amont à l'aval : bâtiments et technologies, coût de production et valorisation des cultures locales dont herbe, faciliter et simplifier le travail dans les élevages, adaptation de la production lait et viande au marché en lien avec l'industrie agroalimentaire.

Promotion des signes de qualité et certifications

Développer la qualité des productions agricoles et agro-alimentaires et promouvoir les signes de qualité ou certifications (AOC, AOP, IGP, Labels, inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO...) vecteurs de valeur ajoutée pour les entreprises et les filières.

Actions Macro Moyen/Long terme :

Accompagner la productivité des charges de productions

Accompagner la productivité des charges de productions en améliorant la valeur ajoutée par unité de production et en assurant un remplissage maximum de leur fonctionnement. Une organisation en grande région doit permettre de combler les vides, voir de chercher en dehors de notre région la capacité à améliorer la productivité.

Déploiement d'outils industriels de démonstration, de transformations et de commercialisation des grandes filières de production

Certes il y a le marché international sur lequel nous devons être présent, mais disposer d'outils de première transformation en région permettra de capitaliser de la valeur ajoutée (au profit pour partie des agriculteurs) et pour ensuite réinvestir dans de nouveaux outils. Ces investissements doivent se faire de façon complémentaire aux exportations de produits brutes et en bonne intelligence avec nos capacités de production.

Accompagner la structuration des filières en émergence

Ces filières sont la bases de la diversification des exploitations agricoles, et donc de stabilisation de revenus minimum. Mais également font l'objet de demande sociétale permettant la stabilisation des ventes. Il est nécessaire de bien identifier les besoins pour structurer les outils de productions en conséquence.

Micro court terme :

Mettre en œuvre les mesures du PCAE

Les PDR des 3 régions historiques ont été approuvés en 2015 et constituent des bases pertinentes et des leviers financiers importants pour le développement de l'agriculture dans les territoires. Il est nécessaire de veiller à la continuité de ces actions en attendant une éventuelle convergence des dispositifs à terme.

Par ailleurs, dans le contexte d'extrême fragilité des exploitations d'élevage, souvent contraintes à d'importants investissements pour rester compétitifs, les Chambres d'agriculture se doivent, grâce à leur approche globale d'exploitation, de veiller à bien accompagner les porteurs de projets d'investissements lourds, en particulier dans le cas des constructions de bâtiments d'élevage (Analyse du projet global d'exploitation).

Accompagner les porteurs de projets d'investissement, en particulier en élevage (Projet global d'exploitation)

Renforcer la coopération et la mutualisation des moyens entre les exploitations

Ces dernières ne peuvent plus investir individuellement, il est nécessaire d'organiser les outils, pour fiabiliser les conditionnements, transformations, etc..., et ainsi fiabiliser les approvisionnements.

Organiser la distribution des produits locaux

Aider à la création de magasins de producteurs, de plateformes d'achats, de maillages logistiques...

Faire connaître les opportunités de développement aux exploitants

Les entreprises agro-alimentaires ou agro-industrielles en recherche de fournisseurs de produits agricoles voient parfois leur développement freiné par la difficulté à faire connaître leurs offres. Ainsi, ont été mis en place en Champagne Ardenne des « Forums d'opportunités » permettant de mettre en contact aux agriculteurs et transformateurs en développement

Micro Moyen/Long terme

Encourager le développement des filières de proximité (restauration collective, aide alimentaire,...) et les différents modes de commercialisation (vente directe, magasins de productions,...).

Il serait bon de pouvoir compiler les actions engagées des trois régions et notre capacité à répondre aux demandes des collectivités (20% de produits locaux). Une réflexion Grand Est pourrait être entamée en tenant compte des outils de chacune des régions (marché de gros à Nancy, BA avec terrains...) qui permettrait d'avoir une approche globale de nos capacités de stockage et de première transformation optimisée.

Accompagner les projets de transformation des produits à la ferme

Accompagner les exploitations pour développer des filières à haute valeur ajoutée.

Axe 4 - Promouvoir une agriculture au service de la dynamique des territoires, facteur d'attractivité de la Région

Les enjeux

Le rôle de gestionnaire des territoires des agriculteurs les place au cœur d'enjeux de développement local, d'entretien et de protection des milieux naturels en interaction avec les collectivités territoriales. Même si leur nombre diminue, les agriculteurs ont une responsabilité particulière en la matière et il convient d'entretenir un lien permanent avec les acteurs territoriaux pour gérer et protéger les espaces naturels, valoriser nos ressources forestières, concourir à la protection du foncier et à l'indispensable équilibre ville-campagne.

Il s'agira notamment de répondre aux attentes de la société en matière de qualité de l'alimentation de proximité, de développer le rôle de l'agriculture dans l'attractivité des territoires, préserver et développer l'emploi agricole et agroalimentaire grâce à la bonne collaboration et coordination des acteurs de l'emploi en région, faire connaître la contribution de l'agriculture à la production de biens publics, la préservation de l'environnement et du paysage, et instaurer une communication positive à destination des collectivités territoriales et du grand public pour améliorer l'attractivité du métier et révéler le caractère multifonctionnel de l'activité agricole.

Nos ambitions

Pérenniser un tissu d'exploitations agricoles équilibré sur le territoire : développer des projets d'installation durables au niveau économique et environnemental, préserver l'accès de l'agriculture au foncier, porter une attention particulière à la filière forêt, positionner le secteur agricole comme acteur du développement local à chaque échelon, contribuer aux diagnostics territoriaux, pour montrer que l'agriculture apporte des solutions dans de nombreux domaines d'intérêt général, organiser un relai permanent de veille et de propositions auprès de nos parlementaires.

Définition des actions

Promouvoir l'activité agricole dans les schémas d'urbanisme et d'aménagement

Conforter l'agriculture périurbaine en tenant compte de ses atouts et contraintes spécifiques

Organiser avec les collectivités la valorisation des produits locaux dans la restauration hors domicile

Développer l'agritourisme et l'œno-tourisme

Indépendamment de la relation ville campagne mais dans le cadre de l'attractivité du territoire.

Contribuer au dialogue ville/campagne par le développement des circuits courts et de l'agritourisme

Et favoriser le vivre ensemble agriculteurs/ néo ruraux.

Valoriser nos ressources forestières

Poursuivre la dynamique en place et continuer de mettre en œuvre, en lien étroit avec nos partenaires du Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et des 3 interprofessions forestières (FIBOIS Alsace, Gipeblor, Valeur Bois), notre politique concertée en faveur de la mobilisation des bois dans la propriété privée et de l'ensemble des actions sou jacentes (améliorer la desserte forestière, développer la gestion durable des forêts et la formation des sylviculteurs...).

Etablir un programme de communication régional

Mise en place d'un programme de communication grand public pour faire découvrir la modernité des réponses apportées par l'agriculture. Cibler une communication appropriée vers les collectivités locales.

Organiser l'offre territoriale agricole

Identifier et prospecter des investisseurs sur des projets générateurs de valeur ajoutée et d'emplois. Ces investisseurs sont à repérer soit sur le territoire Grand Est, soit à l'extérieur en France et à l'international. Des passerelles avec les Agences de développement sont à organiser.

Valoriser la situation transfrontalière de notre Région

Construire des partenariats transfrontaliers pérennes dans les domaines de la Recherche Développement, l'emploi et de la formation, du déploiement d'une agriculture performante et respectueuse de l'environnement, des énergies renouvelables, de la valorisation des productions locales, de la bio économie et de la diversification... Des collaborations avec nos voisins transfrontaliers existent déjà, notamment par le biais des programmes Interreg : elles doivent être renforcées dans le domaine de l'agriculture. Les Chambres d'Agriculture ont vocation à apporter leurs compétences techniques et à assurer l'ingénierie de projet sur ce type d'actions.

Accompagner le développement des exportations

Analyser la situation actuelle de l'export pour les filières du Grand Est et identifier les potentiels de développement. Structurer des passerelles avec les organismes économiques d'accompagnement à l'export existants. Accompagner les structures exportatrices agricoles sur les marchés extérieurs.

Montagne et zones défavorisées

Accompagner le développement et la valorisation des ressources des zones de montagne et des zones défavorisées du territoire par l'agriculture, l'agritourisme, la structuration des filières et notamment de la filière bois... Il s'agit de faire en sorte que les zones de montagne soient considérées comme des territoires à part entière. Par conséquent, au travers de diagnostics et de plans de développement, il s'agira de définir les actions les plus adaptées à ces périmètres spécifiques.

CONCLUSION

Le poids économique des filières agricoles engage la responsabilité des chambres d'agriculture pour assurer leur rôle de partie prenante de l'économie globale des territoires.

En ce sens ce document est une contribution qui structure le projet de développement des agricultures du Grand Est. Ce sont 4 axes stratégiques au travers desquels se déclinent des actions concrètes accompagnant le développement. Les chambres d'agriculture ont l'ambition d'initier ce programme en partenariat avec tous les acteurs de l'agriculture mais aussi les opérateurs de l'économie globale et sociale de notre territoire. Nous avons également imaginé créer des passerelles avec des opérateurs de l'économie globale telles que les agences de développement par exemple.

Cette contribution est destinée à être partagée et enrichie avec les autres OPA.

C'est une base de travail pour construire de façon collaborative le projet à intégrer au Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation.

En outre, par nature nous sommes inscrits dans un cadre nouveau pour lequel la force de l'innovation est marquante. Certaines actions pourront se dérouler de façon pilote, tant dans le contenu que dans le périmètre territorial avant d'être dupliquées plus largement.

Enfin nous proposons d'organiser avec le Conseil Régional et avec l'Etat un schéma de gouvernance pour piloter le déroulement du projet de développement de l'agriculture Grand Est. Dans ce cadre, nous pourrions assurer notre responsabilité de fédérateur pour l'ensemble des opérateurs agricoles.

Conscients des axes d'améliorations nécessaires au redéploiement conjoncturel et structurel des filières agricoles et forts des atouts propres à notre région, nous souhaitons nous engager au service de l'économie régionale. La taille du Grand Est, sa situation privilégiée à l'international et le potentiel en savoir-faire et compétences de ses hommes, nous conduisent à conforter l'agriculture comme facteur d'attractivité différenciant de ce territoire.

Éléments du projet stratégique agricole, viticole, agroalimentaire et forestier des Chambres d'Agriculture pour la Région Grand Est

PREAMBULE - LES CONDITIONS DE LA REUSSITE D'UNE AGRICULTURE PERFORMANTE ET INNOVANTE **2**

AXE 1 - ASSURER LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS, LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES **4**

| | |
|--|---|
| PLATEFORME CERTIFICAT DE SPECIALISATION DANS LES METIERS DE LA PRODUCTION AGRICOLE | 5 |
| REPERAGE TERRITORIAL DES FUTURS CEDANTS | 5 |
| REAGIR | 5 |
| COACHING | 5 |
| ARDAN AGRICOLE | 5 |
| PACK AGRI APPRENTISSAGE | 5 |
| PRO AGRI INSTALLATION | 5 |
| OUTILS INNOVANTS DE PRE-INSTALLATION | 6 |
| FORM'ACTION | 6 |
| PROMOTION DES METIERS ET ORIENTATION, ET NOTAMMENT SUR LA FILIERE VITI-VINICOLE | 6 |

AXE 2 - DEVELOPPER LA R&D / INNOVATION ET LA BIO-ECONOMIE AU SERVICE DE LA COMPETITIVITE ET DE LA PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES **7**

| | |
|---|----|
| PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE | 9 |
| REFERENCES CONVERSION AB | 9 |
| ACQUISITION DE REFERENCES, ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS ET PROMOTION DE LA VITICULTURE DURABLE | 9 |
| NOUVELLES PRODUCTIONS POUR DES NOUVEAUX DEBOUCHES | 9 |
| REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET D'EMISSION DE GES | 9 |
| INTEGRATION DE LA REVOLUTION NUMERIQUE ET BIOTECHNOLOGIQUE A L'AGRICULTURE | 9 |
| STRUCTURATION ET PILOTAGE D'UN SERVICE COMMUN R&D CHAMBRES DU GE | 9 |
| STRUCTURATION DE LA R&D-INNOVATION | 9 |
| OBSERVATOIRE DES INNOVATIONS ASCENDANTES | 10 |
| OBSERVATOIRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE | 10 |
| OBSERVATOIRE DE LA QUALITE DES SOLS | 10 |
| STRUCTURER DES PLATEFORMES DE R&D – INNOVATION PERFORMANTES | 10 |
| STRUCTURATION D'UNE INTERFACE R&D AVEC LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLICS ET PRIVES DU GRAND EST EN AGRO-ECOLOGIE | 11 |
| LIVING LABS « AGRICULTURE ET TERRITOIRES » : | 11 |
| APPROCHE GLOBALE DE LA PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES | 12 |
| GESTION DES DECHETS | 12 |
| REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET D'EMISSION DE GES, VOLET REFERENCES | 12 |
| VALORISATION AGRICOLE OU ENERGETIQUE DU FONCIER PUBLIC DISPONIBLE | 12 |
| ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE | 12 |
| PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE | 12 |
| MISE EN ŒUVRE DU PLAN 4/1000 | 12 |
| REFERENCES TECHNICO ECONOMIQUES SUR LES SYSTEMES INNOVANTS | 12 |

AXE 3 - DEVELOPPER LA COMPETITIVITE DES FILIERES EXISTANTES, ET ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DE NOUVELLES FILIERES

13

| | |
|--|----|
| MODERNISER LES OUTILS DE PRODUCTIONS | 14 |
| ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS TOUS LES SEGMENTS DE MARCHES (CONVENTIONNEL, BIO, CIRCUIT LONG, EXPORT, CIRCUIT COURT...) | 15 |
| ACCOMPAGNER LA RESTRUCTURATION DES FILIERES EN DIFFICULTE | 15 |
| DEVELOPPER LE CONSOMME LOCAL | 15 |
| DEVELOPPER LES FILIERES COURTES, ORGANISER LA DISTRIBUTION DES PRODUITS LOCAUX | 15 |
| PLAN REGIONAL ELEVAGE | 15 |
| PROMOTION DES SIGNES DE QUALITE ET CERTIFICATIONS | 15 |
| ACCOMPAGNER LA PRODUCTIVITE DES CHARGES DE PRODUCTIONS | 15 |
| DEPLOIEMENT D'OUTILS INDUSTRIELS DE DEMONSTRATION, DE TRANSFORMATIONS ET DE COMMERCIALISATION DES GRANDES FILIERES DE PRODUCTION | 15 |
| ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DES FILIERES EN EMERGENCE | 15 |
| METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DU PCAE | 16 |
| ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS D'INVESTISSEMENT, EN PARTICULIER EN ELEVAGE (PROJET GLOBAL D'EXPLOITATION) | 16 |
| RENFORCER LA COOPERATION ET LA MUTUALISATION DES MOYENS ENTRE LES EXPLOITATIONS | 16 |
| ORGANISER LA DISTRIBUTION DES PRODUITS LOCAUX | 16 |
| FAIRE CONNAITRE LES OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT AUX EXPLOITANTS | 16 |
| ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES DE PROXIMITE (RESTAURATION COLLECTIVE, AIDE ALIMENTAIRE,...) ET LES DIFFERENTS MODES DE COMMERCIALISATION (VENTE DIRECTE, MAGASINS DE PRODUCTIONS,...). | 16 |
| ACCOMPAGNER LES PROJETS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS A LA FERME | 16 |

AXE 4 - PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES, FACTEUR D'ATTRACTIVITE DE LA REGION

17

| | |
|---|----|
| PROMOUVOIR L'ACTIVITE AGRICOLE DANS LES SCHEMAS D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT | 17 |
| CONFORTER L'AGRICULTURE PERIURBAINE EN TENANT COMPTE DE SES ATOUTS ET CONTRAINTES SPECIFIQUES | 17 |
| ORGANISER AVEC LES COLLECTIVITES LA VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX DANS LA RESTAURATION HORS DOMICILE | 17 |
| DEVELOPPER L'AGRITOURISME ET L'OENO-TOURISME | 17 |
| CONTRIBUER AU DIALOGUE VILLE/CAMPAGNE PAR LE DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS ET DE L'AGRITOURISME | 17 |
| VALORISER NOS RESSOURCES FORESTIERES | 17 |
| ETABLIR UN PROGRAMME DE COMMUNICATION REGIONAL | 17 |
| ORGANISER L'OFFRE TERRITORIALE AGRICOLE | 18 |
| VALORISER LA SITUATION TRANSFRONTALIERE DE NOTRE REGION | 18 |
| ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS | 18 |
| MONTAGNE ET ZONES DEFAVORISEES | 18 |

CONCLUSION

19